



Annonce événementielle selon l'art. 53 RC
31 mars 2025, 18h

Un nouveau record de production pour Grande Dixence

Sion – En 2024, la production d'électricité de Grande Dixence SA s'est élevée à 2933 GWh. Ceci représente un nouveau record, avec un volume situé plus de 20% au-dessus de la moyenne des dix dernières années. Les apports en eau ont atteint 578,3 millions de m³. Le prix de revient s'est établi à 6,14 centimes par kWh. Les versements aux collectivités publiques sous forme de redevances hydrauliques et d'impôts divers s'élèvent à CHF 44,98 millions, ce qui équivaut à 25% du prix de revient. Afin d'assurer à long terme la production fiable d'électricité renouvelable, Grande Dixence a débuté en 2024 d'importants travaux de révision de la centrale de production de Bieudron. Elle continue également à développer le projet de retenue à buts multiples de Gornerli, au-dessus de Zermatt, qui contribuera à la sécurité d'approvisionnement en électricité de la Suisse en hiver, à la protection contre les crues du Mattertal et à l'approvisionnement en eau de la région.

Lors de sa séance de ce jour, le Conseil d'administration de Grande Dixence SA a approuvé les comptes 2024 à l'intention de l'Assemblée générale. La société hydroélectrique basée à Sion a facturé CHF 180,15 millions de charges à ses actionnaires en contrepartie de l'électricité produite durant l'exercice 2024, soit 2933 GWh. Les coûts de production se constituent comme suit : coûts d'exploitation 16%, achats d'énergie et coûts du réseau 20%, coûts d'amortissements 23%, frais financiers 16%. Enfin, les contributions publiques versées en faveur du canton du Valais et des 20 communes concédantes représentent 25% du total des charges d'exploitation. Le prix de revient 2024 s'établit à 6,14 centimes par kWh produit.

Grande Dixence SA est une société de partenaires qui se caractérise par le fait que les actionnaires reprennent l'entier de la production d'énergie en contrepartie de la couverture totale des charges annuelles d'exploitation, incluant le versement d'un dividende fiscalement requis. Par la couverture des charges annuelles, les actionnaires supportent eux-mêmes les risques liés à la commercialisation de l'énergie produite.

L'année 2024 a été caractérisée par des apports en eau élevés. Les 21 et 30 juin 2024, ceux-ci ont même atteint des records absolus depuis de début de l'exploitation de l'aménagement. Lors de ces épisodes de crues, les installations de Grande Dixence ont démontré une fois de plus leur rôle de protection contre les dangers naturels. Les stations de pompage de Z'Mutt et de Stafel ont en effet dérivé 55 m³ / s d'eau en direction du lac des Dix, diminuant d'autant le débit de la Matternvispa à Zermatt et en aval. Elles ont ainsi permis de réduire les dégâts occasionnés par ces crues. Les stations de pompage de Ferpècle et d'Arolla ont joué un rôle similaire dans le Val d'Hérens.

Travaux de révision de la centrale de Bieudron

Alors que la centrale de Bieudron turbine depuis 2010 une grande partie des eaux accumulées dans le lac des Dix, une révision complète de ses installations est nécessaire afin de s'assurer qu'elles continuent à produire de manière fiable une électricité renouvelable, aux moments où nous en avons besoin. Tour à tour, chacun des trois groupes de production de la centrale est entièrement démonté, nettoyé, vérifié, puis à nouveau assemblé, en réalisant les travaux de maintenance nécessaires. Le premier groupe a ainsi été révisé en 2024 pendant que les deux autres groupes continuaient de fonctionner. La révision du deuxième groupe aura lieu en 2025, et celle du troisième en 2026.

Projet de retenue à buts multiples de Gornerli

Afin d'adapter ses infrastructures aux besoins croissants d'électricité en hiver et aux changements climatiques, Grande Dixence prévoit, en étroite collaboration avec la commune de Zermatt, de construire une nouvelle retenue au pied du glacier du Gorner, au-dessus de Zermatt. L'année 2024 a été consacrée à la réalisation d'études techniques et environnementales. Les discussions au sujet de l'avenant à la concession et de la valeur résiduelle ont débuté avec les autorités concédantes ainsi qu'avec les différentes parties prenantes. Ce projet est le plus grand projet d'extension actuellement prévu en Suisse afin d'augmenter les capacités de production hydroélectriques en hiver. De plus, il protégera Zermatt et sa vallée contre les crues, et contribuera à l'approvisionnement en eau potable et d'irrigation de la région.

Assemblée générale et rapport de gestion 2024

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de Grande Dixence SA se tiendra le 30 avril 2025. Le Conseil d'administration propose d'élire Lukas Engelberger (IWB) en tant que nouveau membre afin de remplacer Christoph Brutschin, démissionnaire. Aucune autre modification de la composition du Conseil d'administration n'est prévue et aucun mandat n'arrivera à échéance.

Le rapport de gestion 2024 sera disponible le 30 avril 2025 dès 18h sur <https://www.grande-dixence.ch/fr/qui-sommes-nous/documentation-56/>.

Vous trouverez de plus amples informations sur Grande Dixence sur www.grande-dixence.ch

Contact médias :

Grande Dixence SA
Aline Elzingre-Pittet
T +41 58 833 83 33
media@grande-dixence.ch

Grande Dixence SA en bref

Fondée en 1950, Grande Dixence SA est leader dans le domaine de la fourniture de puissance électrique en Suisse et en Europe. La société basée à Sion est propriétaire de l'aménagement hydroélectrique de la Grande Dixence qui capte les eaux de 35 glaciers valaisans, des confins du Mattertal (région de Zermatt) au Val d'Hérens. Fleuron de ce complexe, le barrage de la Grande Dixence recueille et stocke les eaux ainsi récoltées. La production de Grande Dixence SA représente le cinquième de l'énergie d'accumulation du pays. L'énergie produite par son aménagement est livrée dans sa totalité à ses quatre actionnaires qui se partagent le capital-actions de l'entreprise (CHF 300 millions). Ces quatre actionnaires sont : Alpiq Suisse SA (60%), Axpo Power AG (13 1/3%), BKW Energie AG (13 1/3%) et IWB Industrielle Werke Basel (13 1/3%).